

Le 30 Avril 2021 à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation au Conseil Municipal : 23 Avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse (visioconférence)

GIBERT Maryline

MOREL Nathalie

PENT Damien

PERRET Clotilde

TORRE GOUTORBE Jeannine

Était absent : PENT Damien

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 26 Mars 2021
- Décision budgétaire modificative
- Réflexion sur les orientations du CCAS pour 2021
- Validation de devis pour l'aménagement du stade
- Délibération pour lampes d'éclairage suite aux nouveaux taux de subvention
- Devis et commandes pour :
 - o Panneaux de circulation et de signalisation
 - o Barrières de protection et piquets en bois traité
- Étude d'une demande de subvention
- Étude de plusieurs réclamations écrites
- Compte-rendu de plusieurs réunions
 - o Première réunion concernant la modification du PLU
 - o Commission fleurissement
 - o Groupe de travail logements
- Questions diverses

Ordre : Approbation du compte-rendu de la séance du 26 Mars 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Ordre : Décision budgétaire modificative

Au compte 2188 « Autres immobilisations corporelles », il faut rajouter 3 156€ pour l'opération 224 « remplacement de la caisse enregistreuse de l'épicerie ».

Au compte 2158 « Autre installations- Matériel outillage », il faut rajouter 50€ pour l'opération 208 « défibrillateur de l'église ».

Au compte 020 « dépenses imprévues », il faut retirer 3 206€.

Ordre : Réflexion sur les orientations du CCAS pour 2021

Le conseil municipal décide à l'unanimité de relever progressivement l'âge plancher des bénéficiaires du colis de fin d'années. Désormais, l'âge sera remonté (jusqu'à 75ans), année après années (jusqu'en 2025). Un repas collectif sera proposé afin de permettre de se rencontrer, d'échanger autour d'un repas (à la place du colis). Le colis sera maintenu pour les personnes qui le souhaitent.

La part du budget pour des aides éventuelles (en liaison avec l'assistante sociale du secteur) est confortée.

Après vote à l'unanimité, le conseil municipal décide d'intégrer le budget du CCAS dans le budget général.

Ordre : Validation de devis pour l'aménagement du stade

Devis électricité : E.M.G.T. – Montant de 2 800€ HT.

Devis plomberie : SARL LOUVET Frères – En attente.

Ordre : Délibération pour lampes d'éclairage suite aux nouveaux taux de subvention

Nouvelle règle de subvention : la part communale passe de 56 à 45%.

Concernant le remplacement d'une console candélabre rue de Vichy, le conseil municipal approuve le montant des travaux et la nouvelle participation prévisionnelle de la commune de 619€ HT (remplace la délibération du 29.01.2021).

Une inspection des candélabres est programmée le lundi 17 Mai à 14h00 avec un technicien du SIEL.

Ordre : Devis et commandes pour : panneaux de circulation et de signalisation

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise SEMIOS, pour un montant de 544,64€ HT, concernant les nouveaux panneaux de limitation de tonnage dans la cité Tardy.

Ordre : Devis et commandes pour : barrières de protection et piquets en bois traité

Il convient de sécuriser le haut du talus vers la scierie de la Bessie et d'installer des poteaux repères plus durables le long du circuit de découverte du patrimoine.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Ets Goutorbe pour un montant de 500,40€ HT.

Ordre : Étude d'une demande de subvention

Le conseil municipal donne le plein pouvoir à monsieur le Maire pour valider la subvention d'un montant de 50 € à 2 élèves après vérification auprès du Centre de formation des apprentis.

Ordre : Étude de plusieurs réclamations écrites

Le conseil municipal prend connaissance des différentes réclamations écrites et étudie les réponses à apporter.

Ordre : Compte-rendu de plusieurs réunions

- **Première réunion concernant la modification du PLU**

Procédure choisie : modification avec enquête publique.

Principales étapes :

- Arrêté de prescription de la procédure
- Phase d'étude – autorité environnementale au cas par cas (2 mois) mai - juin
- Transmission aux personnes publiques associées : DDT, Chambre d'Agriculture,...
- Enquête publique (1 mois) en septembre
- Evolution du dossier
- Approbation en novembre

Les membres du conseil se réuniront en commission municipale dédiée le vendredi 7 Mai à 20h00 à la cantine scolaire pour approfondir l'étude de cette modification.

- **Commission communication**

Depuis le 19 Avril 2021, « St-Priest.Info n°3 » est disponible en mairie pour ceux qui le souhaitent. De plus, un nouveau document « Informations pratiques » dans lequel on peut trouver les coordonnées des services, loisirs, artisans, entreprises et commerces de la commune a été élaboré. Celui-ci est disponible en mairie à partir du 3 Mai 2021.

- **Commission fleurissement**

La commission fleurissement a pu échanger et a décidé de renouveler le fleurissement du bourg. Pour cela des devis ont été demandé auprès de divers établissements.

- **Groupe de travail logements**

Une visite des logements communaux a eu lieu le Samedi 17 Avril 2021 suite à certaines demandes particulières des locataires.

Le conseil municipal étudie donc les différentes requêtes et envisage de programmer certains travaux en commençant par l'appartement de gauche de l'école qui sera libéré prochainement.

Questions diverses

Travaux de voiries 2021 :

- Rue de Bessines, caniveau rue de Grury
- Chemin du Marais
- Chemin du Trêve, côté bourg

- Carrefour entre l'impasse de la Mare et le chemin du Verne (à Fragne)
Pour un total de 33 445,24 €.

Deuxième défibrillateur :

Pour des raisons techniques liées à une exposition recommandée à l'ombre, il sera installé sous l'auvent devant la bibliothèque.

Comment rendre le village et les hameaux attrayants et accueillants ?

Les conseillers ont été amenés à présenter des idées pour améliorer l'accueil des passants et visiteurs à Saint-Priest, ce qui profitera aussi aux habitants. Ont été abordés les points suivants : propreté et commodités (toilettes, poubelles), signalétique, fleurissement, sentiers et chemins (à entretenir ou à ouvrir).

Organisation de la semaine scolaire pour 2021-2024

Après consultation des parents d'élèves qui y sont unanimement favorables, le conseil municipal demande la prolongation de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire et la poursuite de la répartition des heures d'enseignement sur les 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires actuels.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 28 Mai 2021 à 20h30 à la cantine.

La séance est close à 0h25.